**REGLES PARTICULIERES**
**CHAMPIONNAT DE FRANCE SX ESPOIRS 85CC**

## ARTICLE 1 - COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ce Championnat tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ3C et NCO.

Un titre de Champion de France sera attribué à l'issue de la saison.

La sélection sera faite par la Commission Nationale de Motocross.

Les épreuves des différents Championnats de France FFM sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM. Ils pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion de France. Ces pilotes pourront également bénéficier des primes de résultat correspondantes.

Age des pilotes :
Minimum : 12 ans
Maximum : 15 ans

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 16 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2002).

Cylindrée : La cylindrée imposée est 85cc.

NOTA - Les plaques numérotées des machines seront : fond blanc / numéros noirs.

Droit d'engagement :
Le droit d'engagement est fixé à 65 € par épreuve.

## ARTICLE 2 - NUMERO DE COURSE

Les pilotes ayant un numéro de course identique dans le Championnat de France Mx Espoirs 85cc garderont leur numéro. Pour les autres pilotes, les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valable pour toute la saison 2017 (voir article 6.2 du règlement Général).

## ARTICLE 3 - FORMULE

Le Championnat de France Sx Espoirs 85cc sera organisé selon la formule suivante :

- Essais Libres
- Essais Chronométrés
- 2 manches

Ces épreuves se dérouleront sur des pistes de SX suivant les normes définies par la Commission Nationale de Motocross.

Si un pilote est reconnu d'un niveau insuffisant pour la pratique du supercross, il sera arrêté par le directeur de course (son engagement ne lui sera pas remboursé).

## ARTICLE 4 – EPREUVES

Chaque pilote effectuera deux séances d'essais d'une durée de 10 mn plus une séance d'essais chronométrés de 8 mn.

14 pilotes seront qualifiés selon leurs temps chronométrés pour participer aux 2 manches de 8 mn. En fonction de la configuration de la piste, le nombre de pilotes qualifiés pourra être inférieur.

La mise en place sur la grille sera en fonction des résultats des essais chronométrés. Chaque départ de course sera précédé d'un tour de reconnaissance.

**- <u>Mise en place à la grille</u> :**
- Avant et au moment du départ, il est interdit à quiconque d'accéder à l'espace situé en avant de la grille.
- Avant et au moment du départ, seuls les pilotes pourront accéder derrière la grille et modifier leur place de départ sans utiliser d'outil.
- A la mise en place à la grille, les mécaniciens pourront accéder à la grille avec leur pilote afin de les aider à mettre le bloc fourche et les cales. Au signal du directeur de course, ils devront évacuer cette zone.

Le non respect de ces prescriptions pourra entraîner une amende de 75 €.

**ARTICLE 5 – CLASSEMENT**

Le vainqueur est le coureur qui franchit le premier la ligne d'arrivée.
Pour être classé, les pilotes devront avoir fait au moins 1 tour ou avoir franchi au minimum une fois la boucle informatique d'arrivée.

Pour chacune des manches le barème des points sera le suivant :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **1er** | 20 points | **6ème** | 10 points | **11ème** | 5 points |
| **2ème** | 17 points | **7ème** | 9 points | **12ème** | 4 points |
| **3ème** | 15 points | **8ème** | 8 points | **13ème** | 3 points |
| **4ème** | 13 points | **9ème** | 7 points | **14ème** | 2 points |
| **5ème** | 11 points | **10ème** | 6 points | | |

En cas d'ex æquo au classement général d'une course, on tiendra compte du classement de l'arrivée de la dernière manche.

Le classement final du Championnat de France Sx Espoirs 85cc sera obtenu par addition des points marqués sur la totalité des épreuves.

En cas d'ex æquo au classement du Championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc... jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes. En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant.

**ARTICLE 6 – PODIUM**

Un classement de la journée, sera établi en additionnant les points acquis à l'issue des 2 manches. Les clubs organisateurs devront prévoir des coupes pour récompenser les trois premiers pilotes.

Se référer au Règlement du Championnat de France Supercross pour :

- Le rôle des Officiels
- L'application du règlement
- Les réclamations